

Synthèse consignes organisationnelles Accueil du temps libre (hors AES1&2 et EDD)

			A partir du 19.04.2021
Capacité d'accueil	De 2,5 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école maternelle ou primaire	Intérieur	Déconseillé Bulle(s) de 10 personnes (encadrants non compris)
		Extérieur	Fortement encouragé Bulle(s) de 10 personnes (encadrants non compris) Plusieurs bulles strictement séparées sont possibles.
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Intérieur	Interdit (sauf pour les EDD dans le cadre du protocole "Décrochage scolaire et social")
		Extérieur	Autorisé La taille du groupe est limitée à 10 personnes (encadrants non compris)
Modalités organisationnelles	Intérieur/extérieur - aération De 2,5 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école maternelle ou primaire	Intérieur	Déconseillé Importance d'une aération optimale --> Maintenir 2 fenêtres du local entrouvertes pendant les activités et pleinement ouvertes lors des pauses;
		Extérieur	Fortement conseillé
	Intérieur/extérieur - aération De 13 à 18 ans	Intérieur	Interdit (sauf pour les EDD dans le cadre du protocole "Décrochage scolaire et social")
		Extérieur	AUTORISE par bulles de 10 (encadrants non compris)
	Activités avec intervention de tiers	Intérieur et extérieur	Seuls sont admis les tiers indispensables au bon fonctionnement de l'activité
	Avec Public (ex. spectacle avec parents)	Intérieur et extérieur	Interdit
	Extra Muros	Organisation	Activité réalisée exclusivement par bulle de 10 personnes (encadrants non compris) ; Le protocole sanitaire du secteur de l'activité doit être respecté ; Le déplacement jusqu'au lieu d'activité doit être effectué par bulle à pied, ou dans un transport réservé
	Activités physiques et sportives	Primaire	Les activités ont lieu si possible en extérieur
		Secondaires	Autorisé uniquement en extérieur
		Natation	AUTORISE se référer au protocole Piscine ADEPS
		Encadrants	Distanciation physique en intérieur et extérieur. Le port du masque peut être levé pendant l'effort physique
	Arrivées et départ		Echelonner les arrivées et départs pour réduire les regroupements d'adultes. Respect des mesures de distanciation physique et port du masque pour les adultes. La personne qui amène et emmène l'enfant reste, si possible, à l'extérieur du bâtiment. Temps de communication soigné mais limité à l'essentiel.
	Mesures d'hygiène	Tous les participants	Lavage soigneux des mains avant et après : les activités (intérieures et extérieures), avant et après les repas et collation.
Locaux		Aération. Mettre en œuvre les mesures d'hygiènes habituelles	

Activités avec nuitée	De 2,5 à 18 ans ou Enseignement primaire et secondaire		INTERDIT
Distanciation physique (1,5 mètre) et port du masque lors des activités	De 2,5 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Enfants	En intérieur: pas de masque et pas de distance physique En extérieur : pas de masque et pas de distance physique
		Encadrants	De 2,5 ans 6 ans : Distanciation physique entre adultes, pas de distance physique avec les enfants, port du masque obligatoire dans les contacts entre adultes, pas de port de masque avec les enfants, sauf lors des soins De 6 à 12 ans : Distanciation physique entre adultes, distanciation physique dans les contacts avec les enfants, port du masque obligatoire dans les contacts entre adultes et avec les enfants en intérieur, et à l'extérieur si la distance physique ne peut pas être respectée .
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Jeunes	En intérieur : non pertinent car activités sont interdites en intérieur En extérieur : Distanciation physique et masques obligatoires (sauf pour les activités physiques sportives, les contacts physiques intenses sont évités au maximum).
		Encadrants	Distanciation physique et port du masque obligatoires.
	Entre encadrants		En intérieur: port du masque et distanciation physique obligatoire (permet de considérer les contacts comme étant à bas risque; cf. gestion de cas) ; pas de réunion ni de formation en présentiel En extérieur: distanciation physique et port du masque
Tiers (stagiaires et personnes indispensables à la mise	En intérieur et extérieur	Distanciation physique et port du masque obligatoires: avec les enfants/ les jeunes, avec les adultes	
Repas et collations	De 2,5 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Intérieur ou extérieur	Collations et repas autorisés en bulle de 10, dans le local d'activité, le réfectoire ou l'extérieur. Collation/repas froid apporté par l'enfant. Possibilité de distribution de box individuelles.
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Intérieur	INTERDIT Si conditions météo difficiles, possibilité de collation à l'intérieur (temps limité à la collation) mais uniquement en bulle. Collations froides apportée par le jeune et possibilité de distribution de box-collation individuelles. Les jeunes observent une distanciation physique de min 1,5m
		Extérieur	Repas/collations autorisés par bulle avec distanciation physique. Repas froid apporté par l'enfant/jeune. Possibilité de distribution de lunch-box individuelles
Transports	De 2,5 à 12 ans accomplis ou fréquentant l'école primaire	Enfants	Transport par bulle Distance de 2 sièges dans toutes les directions. Si le trajet dure plus de 15 minutes, ceux qui n'auront pas maintenu cette distance seront considérés comme "contact étroits".(cf.gestion de cas)
		Encadrants	Port du masque et distanciation physique obligatoires
	De 13 à 18 ans ou fréquentant l'école secondaire	Jeunes	Transport par bulle - Port du masque obligatoire
		Encadrants	Distance de 2 sièges dans toutes les directions. Si le trajet dure plus de 15 minutes, ceux qui n'auront pas maintenu cette distance seront considérés comme "contact étroits".(cf.gestion de cas)
Véhicule		Nettoyage une fois par jour minimum. Soin particulier aux poignées, accoudoirs, assises	